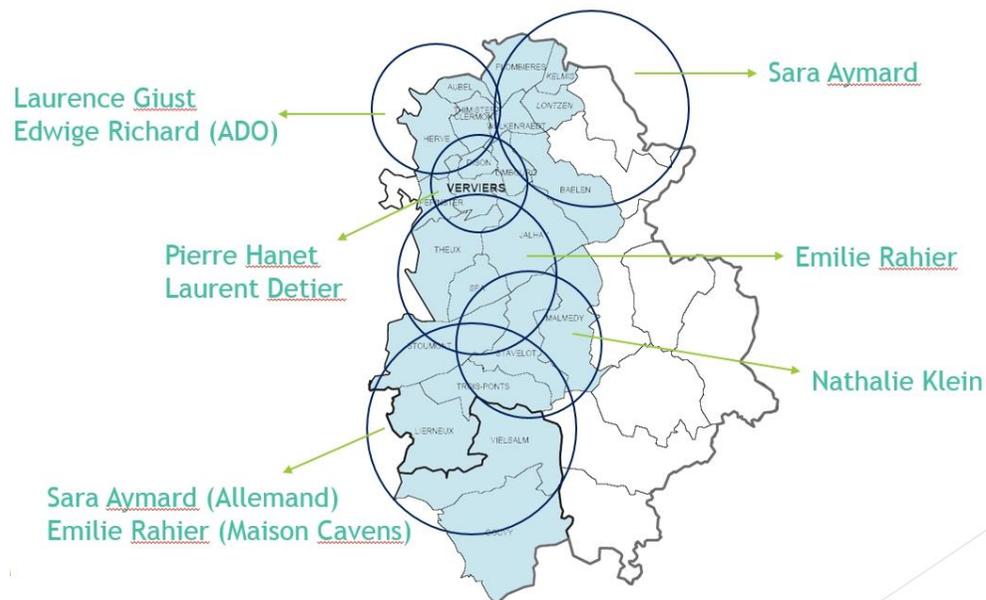


LES ÉDUCATEURS EN DIABÉTOLOGIE DE L'ARRONDISSEMENT



Madame Laurence Giust - 0473 98 21 15

Madame Edwige Richard - 0497 36 20 08

Monsieur Pierre Hanet - 087 22 20 42

Monsieur Laurent Detier - 0499 53 66 53

Madame Sara Aymard - 0499 53 66 50

Madame Emilie Rahier - 0477 21 58 28

Madame Nathalie Klein - 0474 23 15 27

RÉCAPITULATIF DES PRESCRIPTIONS DANS LE CADRE D'UN PRÉ-TRAJET/SUIVI POUR PATIENT DIABÉTIQUE DE TYPE II



COORDONNÉES DU POINTSANTÉ:

SECRETARIAT

Mme Natacha Vanseveren et Mme Emilie Leyder

087 71 01 59 – 0473 99 97 59

Rue de la Marne 4

4800 VERVIERS

pointsante.rml@gmail.com

PROMOTEURS

Dr Philippe Bindelle – 087 66 11 66

Dr Jean-Charles Crosset – 0478 44 70 00

LE "SUIVI/PRÉ-TRAJET" S'INITIE DÈS LE DIAGNOSTIC DU DIABÈTE DE TYPE 2, EN INDIQUANT SUR L'ADS DU PATIENT LE CODE: 102852

DANS CHAQUE PRÉ-TRAJET, LE PATIENT A DROIT À:

Tous les ans

Diététique:

2 séances de diététique

"Suivi pour patient diabétique de type 2/Pré-trajet"

Podologie:

2 séances de podologie + groupe à risque*

"Suivi pour patient diabétique de type 2/Pré-trajet"

*Groupe 1: perte de sensibilité au pied, à condition que cela soit prouvé par un monofilament 10 g.

Groupe 2a: légères malformations orthopédiques telles que proéminences métatarsiennes accompagnées de cals minimaux et/ou orteils en marteau ou en faucille souples et/ou hallux valgus limité < 30°.

Groupe 2b: malformations orthopédiques sévères.

Groupe 3: troubles vasculaires ou anciennes plaies au pied ou amputation ou Charcot.

POUR UN SOUS-GROUPE DE PATIENTS:

Patient âgé de 15 à 69 ans

Présente un risque cardiovasculaire défini comme IMC > 30

et/ou

comme hypertension artérielle

Possibilité de prescrire de l'éducation au diabète qui peut être prestée par différents intervenants:

- **Educateur en diabétologie:** informations sur la maladie et le mode de vie à adopter
- **Diététiciennes:** éducation diététique
- **Pharmaciens:** incitation à l'observance thérapeutique
- **Infirmiers:** visite de suivi, soutien de l'autogestion
- **Kinésithérapeutes:** incitation à l'activité physique

Les éducateurs en diabétologie, les diététiciens et les pharmaciens peuvent délivrer l'éducation au diabète en séance(s) individuelle(s) ou de groupe. Les infirmiers à domicile peuvent uniquement délivrer de l'éducation au diabète en séance(s) individuelle(s) au domicile du patient. Les kinésithérapeutes peuvent uniquement délivrer l'éducation au diabète en séance de groupe.

Une séance individuelle dure 30 minutes, une séance de groupe dure 2 heures pour un maximum de 10 patients.

Le patient a droit à **4 prestations d'éducation au diabète par an**, en séance individuelle, en séance de groupe, ou selon une combinaison des deux, répartie ou non entre plusieurs prestataires.

Pour plus de facilité, le PointSanté met à votre disposition une prescription type ainsi que les coordonnées des éducateurs en diabétologie, disponibles sur notre site internet: www.pointsante.be.

/!\ Une prescription type par discipline /\!